

Conseil de l'Ecole doctorale STT

Mardi 17 avril 2018

14 h 00

Bâtiment de l'UFR LLSH, salle 309
Le Mans-Université

Membres présents **Enseignants-chercheurs**

- Estelle BERTRAND
- Marie CARTIER
- René-Paul DESSE
- Stanislas JEANNESSON
- Patrice MARCILLOUX
- Philip MILBURN
- François PLOUX
- Frédéric PUGNIERE-SAAVEDRA
- Moïse TSAYEM DEMAZE

BIATSS

- Josiane FERNANDEZ
- Mireille LOIRAT

Doctorant.e.s

- Elodie CHAUDET
- Barbara DOULIN
- Anthony HAMON
- Mélodie RENVOISÉ
- Valentin TAVEAU

Membres excusés

- Marie-Madeleine de CEVINS
- Samuel CORGNE
- Sébastien FLEURET
- Françoise LE BORGNE-UGUEN
- Nicolas ROUSSIAU

ORDRE DU JOUR

- 1 – Adoption du PV de la réunion du 16 janvier 2018
- 2 – Accueil des nouveaux membres
- 3 – Personnalités extérieures : réflexions
- 4 – Point budgétaire, demandes de subventions
- 5 – Mobilité des doctorants : point sur les deux premiers appels de l'année 2018
- 6 – Organisation des prochaines journées doctorales
- 7 – Formations en cours et à venir
- 8 – Fonctionnement des CSI
- 9 – Point sur la procédure d'attribution des contrats doctoraux d'établissement
- 10 – Calendrier des réunions (conseil et commission des thèses)
- 11- Questions diverses

1 – Adoption du PV de la réunion du 16 janvier 2018

Le PV du conseil du 16 janvier 2018 est adopté à l'unanimité sous réserve d'une correction, Barbara Doulin figurant par erreur dans la liste des enseignants-chercheurs. Le PV du conseil du 3 octobre 2017 est également approuvé à l'unanimité.

2 – Accueil des nouveaux membres

Patrice Marcilloux présente et accueille les nouveaux membres, nommée à la suite de plusieurs démissions :

- Nelly Blanchard (CRBC, UBO), démissionnaire, est remplacée par Françoise Le Borgne-Uguen (Labers, UBO)
- Noémie Lebrun (Biatss, université d'Angers), démissionnaire, est remplacée par Mireille Loirat (ingénieur d'études, aide au pilotage du laboratoire Temos et aide au montage de projets pour les laboratoires de l'UFR LLSH de l'université d'Angers)
- Scott Walter (Centre François-Viète, université de Nantes), démissionnaire, sera très probablement remplacé par Pierre Teissier (Centre François-Viète, université de Nantes). La validation par le comité doctoral de l'UBL devrait intervenir prochainement.

3 – Personnalités extérieures : réflexions

Les candidatures de Nathalie Carcaud, professeure à Agrocampus Ouest, et de Cédric Michon, directeur des PUR, ont été rejetées par le comité doctoral de l'UBL pour des raisons d'appartenance au monde académique, le souhait formulé par cette instance étant de réserver les sièges de ce collège à des personnalités choisies hors des milieux universitaires. La candidature de Nicolas Roussiau, directeur de l'ED ELICC, a en revanche été ratifiée, au titre du partenariat entre deux écoles doctorales.

Plusieurs pistes sont évoquées, et notamment :

- Georges Dubrez, directeur général délégué des services du Conseil départemental de Vendée
- Un membre du cabinet d'expertise GERS (Groupe d'étude et de recherches sociales), cabinet d'expertises nantais.
- Un sociologue chargé d'études au conseil départemental de Loire-Atlantique
- Un représentant de la SATT Ouest Valorisation.

Plusieurs membres du conseil se chargent des démarches d'approche nécessaires. Un point sera fait lors du prochain conseil.

4 – Point budgétaire, demandes de subventions

Patrice Marcilloux confirme la création d'un OTP (Organigramme technique de projet) autorisant la gestion pluriannuelle du budget de l'ED. Le reliquat de l'année budgétaire n sera préférentiellement affecté aux laboratoires au titre de l'aide aux soutenances de thèse au début de l'année n+1. Par ailleurs, l'UBL va attribuer une allocation supplémentaire de 1 500 € environ pour faciliter la prise en charge des déplacements pour les conseils de l'ED.

Il est demandé aux membres du conseil de bien vouloir vérifier si les aides à la mobilité des doctorants de l'ED STT ont bien été versées aux laboratoires : des difficultés sont apparues alors même que les sommes décidées ont été ordonnancées.

En ce qui concerne la question de la rémunération des formateurs, il est confirmé que l'ED privilégie le paiement en heures complémentaires.

Une discussion s'engage à propos des *Doctoriales* 2018 : 10 doctorants de l'ED y ont participé, soit un coût pour l'ED de 3 000 euros, dépense jugée élevée par plusieurs membres du conseil. Un retour d'expérience sera fait.

Les aides suivantes sont votées à l'unanimité, au titre du soutien des initiatives doctorantes : 200 € pour le Forum des doctorants de l'UBO (sous la forme d'une prise en charge des repas des intervenants) ; 225 € pour la journée des jeunes chercheur.se.s en archéologie, histoire, histoire de l'art (laboratoire CReAAH).

Le tableau ci-dessous fait le point sur l'exécution budgétaire 2018.

	Prévisionnel	Engagé ou consommé	A prévoir
Rémunération de formateurs (vacations, heures supplémentaires)	5 000 euros	0	- Grands corpus : 18h00 - InDesign : 18h00 - Enquête par questionnaire : 6h00 - Cartographie numérique : 6h00 - Publier un article scientifique : 3h00 - Méthodes ethnographiques : 12h00
Frais de déplacement (membres du bureau, intervenants, locations de cars)	7 000 euros	2 151 €	- 2 000 € : bus journées doctorales - 1 000 € : frais de déplacement doctorants pour formations
Frais d'hébergement (journées doctorales)	4 000 euros		- 2 753 € : hébergement journées doctorales et location de salle - 800 € : hébergement jury d'audition des contrats doctoraux
Mobilités de doctorants (notamment internationales)	10 000 euros	5 170 €	- 4 830 € pour les deux derniers appels de l'année
Frais de restauration (journées doctorales)	3 000 euros	125,83 € (repas bureau et collations conseil)	- 3 300 € repas journées doctorales - repas jury d'audition
Frais d'impression	500 euros		
Aide aux initiatives doctorantes (subventions)	4 000 euros	- Doctoriales : 3 000 euros - Subventions : 300 € (Aidoc)	700 € : subventions aux associations de doctorants
TOTAL	33 500 euros		

5 – Mobilité des doctorants : point sur les deux premiers appels de l'année 2018

Les deux premiers appels à projets ont eu du succès : 17 dossiers ont été retenus lors du premier appel pour un montant total de 5 170 euros ; le deuxième appel est en cours. Il est rappelé que les dossiers doivent systématiquement prévoir une participation du laboratoire et que les budgets prévisionnels doivent être réalistes. Il importerait par ailleurs que les doctorants soient informés des autres dispositifs d'aide à la mobilité. Les deux tableaux ci-dessous donnent le détail des dossiers reçus et retenus à l'occasion du premier appel, répartis par laboratoire et par destination géographique.

UR2	ESO	1 dossier	400 €
	Tempora	2 dossiers	730 €
	CReAAH	1 dossier	440 €
	VIPS	1 dossier	290 €
	LIRIS	1 dossier	380 €
UR1	Arènes	1 dossier	380 €
Le Mans U	ESO	2 dossiers	660 €
	CReAAH	1 dossier	290 €
U Nantes	CRHIA	2 dossiers	360 €
	CReAAH	1 dossier	100 €
UBO	Géoarchitecture	2 dossiers	600 €
	CRBC	1 dossier, 1 dossier rejeté	270 €
UA	Temos	1 dossier	270 €
TOTAL		17 dossiers	5 170 €

Canada	3 dossiers
Etats-Unis	3 dossiers
Chine	1 dossier
Grande-Bretagne	1 dossier
Suisse	2 dossiers
Allemagne	1 dossier
Italie	1 dossier
Espagne	1 dossier
Tunisie	1 dossier
France	3 dossiers

6 – Organisation des prochaines journées doctorales

Valentin Taveau présente, au nom du groupe de doctorants organisateurs, le programme des prochaines journées doctorales qui auront lieu à Vannes du 28 au 30 mai 2018. Outre les communications des doctorants, plusieurs formations seront proposées :

- Cartographie numérique (O. Vergne)
- Publier un article dans une revue scientifique (S. Jeannesson)
- Méthode de travail Pomodoro (organisée par les doctorants)
- Proposition de formation sur la création d'une association de l'ED STT (organisée par les doctorants)
- Insertion professionnelle des docteurs en SHS (P. Marcilloux)

Afin de réduire le coût de ces journées, Frédéric Pugnère-Saavedra propose d'étudier un basculement possible d'une partie des formations dans les salles de cours de l'UBS à Vannes.

7 – Formations en cours et à venir

- Construction et exploitation quantitative de grands corpus en SHS (Rennes) : F. Pugnère-Saavedra essaiera de contacter les participants pour leur proposer la 3^e séance à l'occasion des journées doctorales.

- L'enquête par questionnaires en sociologie, Sophie Orange (Nantes), le 29 juin

Sur proposition de Philip Milburn, il est décidé de dispenser les doctorants CIFRE de la moitié des 60 crédits nécessaires au titre de la formation disciplinaire (unanimité).

8 – Fonctionnement des CSI

L'adoption d'un formulaire de CSI commun à tous les sites de l'ED se révélant un objectif impossible à atteindre, Patrice Marcilloux soumet au vote un ensemble de principes généraux qui sont adoptés à l'unanimité (cf ci-dessous). Chaque site mettra en ligne le formulaire qu'il souhaite voir utiliser.

Année universitaire 2017-2018

Rapport du comité de suivi individuel (CSI)

Principes généraux (adoptés en conseil de l'ED le 17 avril 2018, conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 et au règlement intérieur de l'école)

- Le CSI est formé au moment de l'inscription du doctorant.
- Il comprend deux personnes non impliquées dans la direction de la thèse, dont au moins un.e titulaire de l'HDR.
- L'avis du CSI accompagne les demandes de réinscription dès la fin de la 1^{re} année.
- À la fin de la 1^{re} année de thèse, le CSI se prononce sur la base d'un rapport d'activité du doctorant.
- À partir de la 2^e année de thèse, le CSI se prononce sur la base d'un rapport d'activité du doctorant et d'un entretien annuel avec le doctorant qui comprend deux temps : l'un en présence du directeur de thèse et des co-encadrants, l'autre hors de la présence du directeur de thèse et des co-encadrants. Cet entretien peut se faire par visioconférence.
- Les demandes d'inscription en 3^e année et plus sont subordonnées à l'avis favorable du CSI.
- Le rapport annuel d'activité du doctorant comprend notamment les indications suivantes : un rappel du sujet de la thèse et de ses objectifs, le résumé des travaux réalisés au cours de l'année, les formations suivies, un bilan des actions de diffusion et productions scientifiques, les perspectives et projets pour les années suivantes, les éventuelles difficultés rencontrées, les conditions de réalisation de la thèse, un calendrier de poursuite et d'achèvement de la thèse.

9 – Point sur la procédure d'attribution des contrats doctoraux d'établissement

Le principe d'une audition par un jury commun issu du conseil de l'ED avait été adopté lors du conseil du 16 janvier 2018. Patrice Marcilloux présente les différents sujets déposés à ce jour sur Thèses en Bretagne Loire (cf tableau ci-dessous).

Site d'Angers			
2 contrats			
ESO	La dimension spatiale des réseaux d'acteurs. Construction et rôle des réseaux d'acteurs locaux dans « l'innovation territoriale ».	Christian <u>Pihet</u> , Emmanuel <u>Bioteau</u>	Publié
TEMOS	A la rencontre du personnel et du politique : les biographies sexuelles des militantes du MLF (1970-1980)	Christine Bard	Publié
LETG	Etude des flux de gaz à effet de serre produits par la gestion des forêts boréales (cas du site de <u>Norunda</u> – Suède).	Cyril <u>Fleurant</u> , Natascha <u>Kljun</u>	Publié
Site de Nantes			
2 contrats			
CRHIA	Armement et pratiques militaires dans le monde hellénistique	Isabelle <u>Pimouguet-Pédarros</u>	Publié
CRHIA	Le commerce hollandais en France pendant les guerres du XVIII ^e siècle (Atlantique et Manche)	Eric <u>Schnakenbourg</u>	Publié
CENS	Pauvreté et pratiques de consommation alternative. Une comparaison franco-argentine	Annie <u>Colloyald</u> , Fabienne <u>Rayis</u>	Publié

CENS	Solidarité et isolement dans les collectifs de travail féminins. Le métier d'aides-soignantes en EHPAD à l'aune du développement de la télémédecine	Pascale Moulévrier, Sophie Orange	Publié
Centre François-Viète	Evaluation des risques, incertitude et biais cognitifs selon Kahneman et Tversky	Scott Walter	Publié
Centre François-Viète	André Sainte-Laguë (1882-1950) : itinéraires d'un mathématicien et homme de science de la première moitié du XXe siècle entre réseaux, enseignement et vulgarisation	Stéphane Tirard, Jenny Boucard	Publié

Site de Brest

2 contrats

CRBC	La marine de la République à Brest et dans l'Atlantique 1792-1804	Pierrick Pourchasse, Pierre Serna	Publié
CRBC	Les classes de mer en Bretagne. Histoire d'un modèle éducatif	Julien Fuchs	Publié
CRBC	Entretenir la flamme. Le fascisme après-guerre en Italie (1945-1994)	Fabrice Bouthillon	Publié
CRBC	Aires linguistiques en Manche-Atlantique (ALMA) Concordances géolinguistiques entre zones celtique, romane, basque et anglo-germanique.	Daniel Le Bris	Publié
Géoarchitecture	La résistible décroissance : analyse d'un concept et de ses impacts sur les pratiques d'aménagement du territoire	Lionel Prigent	Publié
Géoarchitecture	Le tourisme nautique en Bretagne : identification et optimisation d'un potentiel de développement local durable.	Nicolas Bernard	Publié
LABERS	Pratiquants sportifs libres vs pratiquants sportifs encadrés : le cas des régions Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes.	Thierry Michot	Publié

Site du Mans

Sans doute 1 contrat, en fonction des bourses régionales obtenues. Les sujets seront publiés après notification du classement de la région et fléchage par l'établissement sur les laboratoires.

Site de Lorient-Vannes

0,5 contrat en complément d'un financement européen

Site de Rennes

Pas de notification du nombre de contrats à l'avance. Sans doute 1 à 2. 15 sujets déposés, en cours de vérification avant publication

Le calendrier suivant est arrêté :

- 10 juin : clôture des candidatures
- 20 juin : sélection de deux candidatures au maximum par sujet par les directeurs de laboratoire selon la procédure arrêtée au niveau du site.
- 21 juin : remontée à la direction de l'ED de un ou deux noms de candidats retenus par sujet par les directeurs-adjoints pour convocation aux auditions par la direction de l'ED
- 26 juin : convocation des candidats
- 2 et 3 juillet : auditions et classement par site

Les auditions seront possibles en visioconférence seront autorisées au cas par cas, notamment si le candidat est à l'étranger. Les directeurs-adjoints de l'ED ont la charge d'informer les porteurs de sujet de leur site de la procédure et du calendrier.

10 – Calendrier des réunions (conseil et commission des thèses)

Les dates suivantes sont arrêtées :

- 1^{er} octobre 2018 après-midi : bureau de l'ED (à Brest ou Lorient)
- 2 octobre 2018 matin : commission des thèses (à Brest ou Lorient)
- 2 octobre 2018 après-midi : conseil de l'école doctorale (à Brest ou Lorient)
- 26 octobre 2018 : 2^e commission des thèses (à Rennes)
- 22 janvier 2019 : bureau puis conseil (à Angers)